



Cher(e) pilote,

Les Coupes de France Minime et Cadet 2012 se dérouleront les 2, 3 et 4 novembre prochains sur le circuit du Mans et nous sommes heureux de vous compter parmi ses participants.

Vous trouverez ci-joint tous les renseignements nécessaires au bon déroulement de cette épreuve.

Licence

Nous vous rappelons que pour les Coupes de France MINIME / CADET ne sont autorisés que les pilotes détenteurs d'une **licence NATIONALE Concurrent Conducteur** de karting en cours de validité dans sa catégorie pour 2012.

Ouverture du paddock et contrôle administratif

Le circuit sera fermé pendant la semaine qui précède l'épreuve, à partir du lundi matin 8 heures.

Le jeudi sera réservé aux entraînements libres, sous la responsabilité de l'organisateur, moyennant un droit de piste de 40€ pour la journée ou de 30€ pour l'après-midi, à régler sur place à l'organisateur.

Le paddock sera ouvert officiellement à partir du **jeudi matin 8h00**. Toutefois, vous pourrez vous installer à partir du mercredi 14h00, mais il n'y aura pas de gardiennage pour la nuit du mercredi au jeudi.

Vous trouverez ci-joint le formulaire de réservation de votre emplacement dans le paddock. Vous devez le compléter et l'envoyer obligatoirement au n° de fax qui figure sur le formulaire.

Le jeudi, à partir de 14h, nous vous remercions de bien vouloir vous rendre au contrôle administratif qui se déroulera au motor-home FFSA, accompagné du détenteur de la licence tuteur, muni de votre licence, de celle du mécanicien « parc assistance » et du numéro de votre transpondeur.

Nous vous fournirons 2 laissez-passer pour les parcs d'assistance (pilote et mécanicien).

Dans tous les cas, tout demandeur d'un laissez-passer FFSA devra être titulaire d'une licence en cours de validité, qu'il soit français ou étranger.



Tuteur

Nous vous rappelons que le tuteur licencié doit être présent tout au long de l'épreuve.

Toutefois, si cette présence ne pouvait être effective, nous vous demandons de bien vouloir nous transmettre, au plus tard lors du contrôle administratif, le **FORMULAIRE DE DELEGATION** dûment rempli (à se procurer auprès du TKC).

Horaires

Vous trouverez en annexe les horaires pour l'épreuve.

Nous vous remercions de bien vouloir être attentif à ces horaires, notamment à partir du samedi, car tout retard au parc assistance vous sanctionnera automatiquement.

Internet

Pour suivre l'actualité du Karting dans son intégralité, retrouvez les classements, analyses, photos et résultats sur le site www.ffsa.org.

La FFSA a lancé en 2008 la WEB TV FFSA (www.ffsa.tv). Facile d'accès et gratuite, cette Web TV vous permettra en un clic d'accéder à l'ensemble des images du sport auto et surtout des Grands Prix Open Karting. Retrouvez nous sur ffsa.tv ! Vous pourrez également suivre en direct les courses, au tour par tour, sur le site de notre chronométrage : www.savoiechrono.com Vous trouverez les différents renseignements spécifiques de la piste sur le site : www.lemans.org <<http://www.lemans.org>> Onglet Pilotage
Renvoi sur le site www.lemansdriver.fr <<http://www.lemansdriver.fr>>

Pneumatiques

Pour la première séance des essais officiels du vendredi, les pneumatiques sont libres, dans le respect de la réglementation de la catégorie.

Nous vous rappelons que les pneumatiques utilisés seront les BRIDGESTONE de type YDS au tarif de 144,00 € TTC le train de 4 pneumatiques (2 avants et 2 arrières).

Tarif d'un pneumatique seul : l'avant 35.00 € TTC et l'arrière 37.00 € TTC.

Pour les essais libres et les warm up, vous ne pourrez utiliser qu'un seul train de pneumatiques (2 avants et 2 arrières) acheté auprès du fabricant ou apporté par le pilote. Le train de course sera stocké en parc assistance. **Les quatre pneumatiques de course seront offerts par le fabricant, fournisseur de la catégorie.** Le train d'essai sera marqué sur la bande de roulement à la sortie du parc arrivée et ce marquage sera vérifié à chaque entrée dans le parc départ.

Les bons des pneumatiques seront à retirer auprès du fabricant :

**Jeudi de 14h à 18 heures
Vendredi de 7h30 à 9 heures**



Technique

Les fiches d'homologation moteurs "Puma" 206 - H et 208 - L du 17/11/201 ainsi que le RTN à jour sont sur le site FFSA rubrique "Karting"

Le volume de chambre de combustion et le squish sont indiqués en page 4 de ces fiches.

La longueur de l'arbre AR des châssis avant 2012 est de 1040 mm +/- 2 mm

Les anciens châssis peuvent mettre les nouvelles carrosseries

Châssis

Les châssis de la marque INTREPID sont homologués à partir du numéro de série 50 (inclus). Les châssis portant un numéro de série inférieur à 50 ne pourront prendre part à l'épreuve.

Chronométrage

Nous vous rappelons que les pilotes peuvent être propriétaires de leur transpondeur.

Dans le cas contraire, vous pouvez vous en procurer auprès de la Société VOLA 37 Avenue de St Martin 74190 PASSY Tél. 04.50.47.57.20.

Pour les pilotes qui ne possèdent pas de transpondeur, vous aurez la possibilité de le louer sur place au prix de 20 € TTC. Une caution de 300 € vous sera demandée.

Aucun transpondeur ne sera vendu sur place.

Billetterie

Aucune billetterie ne sera mise en place pour cette épreuve.

Stands

Nous vous informons que les stands sont ouverts à la location au tarif de 75€ pour la manifestation. Réservation auprès de l'A.S.K LE MANS

02.43.40.21.47 ou par courriel

ask.aco@lemans.org <<mailto:ask.aco@lemans.org>>

Aire de stationnement

Une aire de stationnement pour les caravanes et les camping-cars est à votre disposition (électricité, douches et toilettes). Bien faire connaître vos besoins en même temps que la réservation de paddock.

Prix : 15€ par nuit et par emplacement.

Paddock

Nous vous rappelons qu'il est interdit de circuler dans le paddock avec un véhicule motorisé. Ne seront autorisés que les véhicules utilisés par l'organisateur.

Vous devez être muni d'un extincteur de 6kg à poudre polyvalente ABC prévu pour éteindre les feux d'hydrocarbure. Il devra être vérifié et estampillé.

Vous devrez présenter votre extincteur pour accéder au paddock.

Une fois installé dans le paddock, l'extincteur devra être placé sous le auvent de la structure, visible et accessible.

Nous vous rappelons que par arrêté préfectoral il est absolument interdit de



créer des points chauds, de cuisiner, d'utiliser des fours de tout type même micro-ondes, de fumer et de stationner des camping-cars dans l'enceinte du paddock.

Nous vous rappelons que la nuit, le paddock est fermé et qu'aucune personne ne doit rester dans celui-ci.



Environnement

Vous devrez **obligatoirement** protéger le sol des structures par une bâche étanche.

Les pneumatiques usagés devront être rapportés au camion du manufacturier.

Aucun déchet, aucun fût, ni aucun pneumatique ne doit être abandonné ou jeté sur le site.



Motor-home FFSA

Le motor-home FFSA est VOTRE espace.

Vous y trouverez en permanence les feuilles de classements de l'ensemble des catégories.



N'oubliez jamais que votre tenue générale et votre comportement, tant sur les pistes qu'à l'extérieur, doivent être exemplaires afin que l'image du karting ne soit pas dévalorisée.

Tout manquement à cette règle autorisera, sans contrepartie aucune, la FFSA à exclure immédiatement les pilotes et/ou les concurrents concernés.

Dans l'attente de vous accueillir avec un immense plaisir sur la piste du Mans, nous vous transmettons, cher(e) pilote, nos meilleures salutations.



TEAM KARTING COMPETITION

